

besoins d'une population qui augmentait tous les jours. D'ailleurs ces maisons étaient de luxueuses habitations qui ne pouvaient convenir qu'à de riches négociants, à de notables bourgeois. La question de l'agrandissement de Lyon n'avait donc point encore trouvé sa solution et le Consulat conservait à ce sujet toute l'acuité de ses préoccupations.

Il peut paraître curieux, aujourd'hui, que l'autorité municipale de cette époque n'ait jamais envisagé que le développement de la ville à l'intérieur de la presqu'île, sans songer à la développer sur la rive gauche du Rhône. La raison en est que les terrains de la rive gauche étaient pour la plus grande part la propriété personnelle de l'Hôtel-Dieu qui possédait également les deux seuls bacs reliant la ville aux Broteaux en amont du pont de la Guillotière, soit vis-à-vis l'hôpital, soit en face du couvent des Cordeliers. Il semble bien que le rapport de ces bateaux ait hypnotisé messieurs les recteurs de l'Hôtel-Dieu au point de leur faire méconnaître la valeur des terrains qu'ils possédaient. On les voit en effet, en 1750, décider, pour augmenter le produit de ces bacs, de défricher les broussailles, de niveler ces terrains sablonneux pour les recouvrir de terre végétale, et d'y planter des mûriers et des ormeaux pour y attirer un grand concours de personnes par l'agrément de la promenade. La dépense s'élève à la somme considérable pour cette époque d'environ 60.000 livres.

Aussi, lorsqu'en 1764 Morand, qui avait réalisé une belle fortune dans l'entreprise du quartier Saint-Clair, présente à l'administration de l'Hotel-Dieu un plan d'agrandissement de la ville à l'est sur la rive gauche du Rhône, celle-ci s'empresse-t-elle de le refuser. Et cependant combien merveilleux, génial, prophétique ce plan conçu par Morand et présenté par lui sous le nom de *Projet de plan général de la ville de Lyon et de son agrandissement en forme circulaire*. C'est véritablement le point de départ du Lyon moderne. Toutes les idées qu'il présente ont été reprises et développées plus tard et même encore de nos jours par la commission du plan d'extension, et on peut dire que le projet de Morand fut l'embryon non seulement de notre ville actuelle mais encore du Lyon futur, de celui que verront nos petits enfants.

Morand limitait la ville à l'est par un canal de cent pieds de large